

Le rendez vous post-permis

Critère 1.5

Vous avez décroché votre permis récemment, votre assurance peut vous recommander de prendre un rendez-vous post-permis avec nous, à la clé:

- une meilleure maîtrise de votre véhicule
- des économies en carburant
- une réduction de vos cotisations d'assurance
- une diminution des risques sur la route

Personnes concernées

Tout conducteur ayant obtenu son permis B il y a moins de 2 ans.

Formation

La formation dure une journée soit entre 6 et 8 heures.

1. Accueil, Présentation et tour de table
2. Effets et méfaits de la vitesse
 - Les lois psychophysiologiques
 - Le conducteur : mode de fonctionnement
 - Perception visuelle
 - Capacité d'estimation
 - Répartition des défaillances
 - Vitesse et distance d'arrêt
3. Exercices pratiques
 - Estimation de la vitesse et des distances
 - Evaluation des distances d'arrêt
4. Alcool, drogue et autres produits psycho-actifs, téléphone et conduite
 - Alcool
 - Equivalence des verres
 - Alcool : troubles
 - Sanctions
 - Conséquences pour l'assurance
 - Drogues : les effets
 - Sanctions encourues

5. Exercices pratiques

- Conduite économique
- Conduite apaisée

6. Théorie de l'éco-conduite

- Définition
- Entretien

7. Bilan de la journée et remise des attestations de formation post-permis aux participants